



Les 50 villes les plus peuplées en Auvergne-Rhône-Alpes

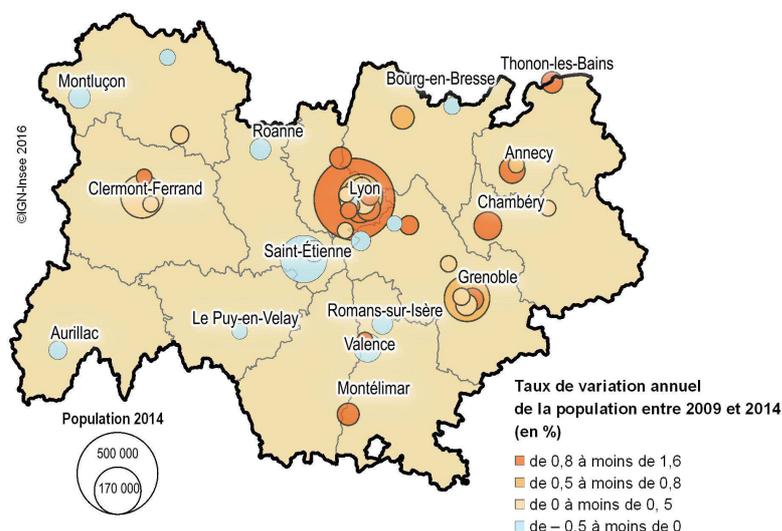
En 2014, la moitié des 50 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes les plus peuplées sont des villes de banlieue, en raison de l'étalement urbain. De 2009 à 2014, la croissance démographique des 50 communes les plus peuplées est contrastée. 29 bénéficient, sur la période récente, d'une croissance de leur population supérieure à celle de la période 1990-2009. À l'opposé, la population diminue dans 13 communes. Depuis 50 ans, la part des habitants de la région vivant dans les 50 villes les plus peuplées diminue.

Marylène Gauvin, Insee

Au 1^{er} janvier 2014, 7 821 000 personnes vivent en Auvergne-Rhône-Alpes. Sur les 4 133 communes que composent la région, les 50 plus grandes villes ont une population allant de 507 000 habitants (Lyon) à 18 000 habitants (Ecully). Elles concentrent un tiers de la population régionale. Reflet de l'étalement urbain des 50 dernières années, en 2014, 24 des 50 villes les plus peuplées d'Auvergne-Rhône-Alpes sont dans la banlieue des plus grands pôles urbains principalement celui de Lyon, et deux sont en couronne périurbaine (*définitions*). Les 24 autres sont villes-centre des grands pôles urbains (*figure 1*). Toutes les communes à la tête d'une grande aire urbaine y sont comprises sauf Cluses, Annonay, Sallanches, Montbrison, Issoire, Aubenas et Tournon-sur-Rhône.

1 Les grandes communes de l'espace lyonnais et du sillon alpin en forte croissance

Population en 2014 et évolution 2009-2014 des 50 communes les plus peuplées d'Auvergne-Rhône-Alpes



De 2009 à 2014, la population des 50 communes régionales les plus peuplées progresse moins que celle de la région, de +0,6 % par an en moyenne contre +0,8 %. Cette croissance reste toutefois supérieure à celle de la population française (+0,5 %).

La croissance démographique se renforce dans la moitié des grandes villes

De 2009 à 2014, 37 des 50 communes les plus peuplées stabilisent ou augmentent leur nombre d'habitants. Dans 26 d'entre elles, la population progresse plus vite qu'au niveau national et, pour 23, ce dynamisme s'est même accéléré par rapport à la période antérieure 2009-2014. Les populations de Thonon-les-Bains et Montélimar évoluent pareillement sur les deux périodes. Seule Villeurbanne gagne des habitants à un rythme moindre qu'entre 1990 et 2009.

Dix villes passent d'une diminution de population de 1990 à 2009 à une augmentation de 2009 à 2014 : Bourg-en-Bresse, Bron, Fontaine, Givors, Oullins, Rillieux-la-Pape, Riom, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Vichy.

Dans 12 communes, l'accélération de la croissance démographique dépasse un point de variation annuelle entre 1990-2009 et 2009-2014. Elles sont toutes en banlieue (de Lyon pour six d'entre elles) ou en couronne d'un grand pôle urbain (Riom), hormis Annecy et Annemasse. Le taux de variation annuel moyen sur la période récente est même supérieur de deux points à celui de 1990 à 2009 à Vaulx-en-Velin, Seynod et Aix-les-Bains.

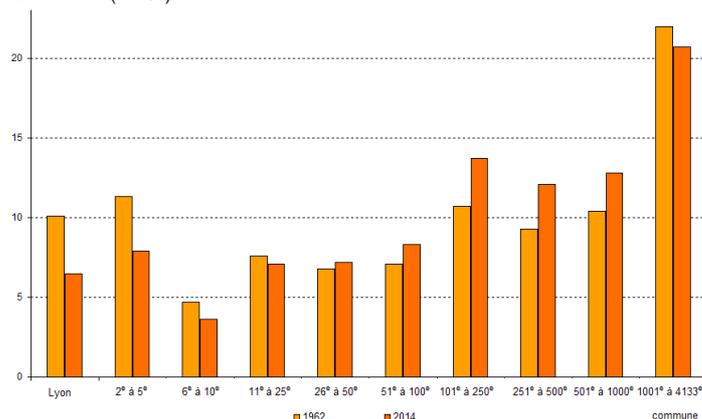
À l'inverse, de 2009 à 2014, la population diminue dans 13 communes. Pour deux tiers d'entre elles, cette baisse traduit une dégradation par rapport à la période 1990-2009. En effet, la diminution de population s'accélère à Aurillac, Montluçon, Roanne et Oyonnax. Ce recul démographique s'inscrit dans une évolution défavorable de leur périphérie. Le nombre d'habitants régresse après s'être stabilisé à Vienne. La population diminue alors qu'elle augmentait entre 1990 et 2009 à Valence, Romans-sur-Isère, Sainte-Foy-lès-Lyon et Villefontaine. Saint-Chamond perd des habitants au même rythme depuis 1990. En revanche, à Moulins, Saint-Étienne et Le Puy-en-Velay, la diminution de population est nettement plus faible sur la période récente.

La part des grandes communes en baisse

En 50 ans, la part de la population régionale vivant dans les 50 communes les plus peuplées a fortement diminué. En 2014, elles abritent 32 % de la population contre 41 % en 1962. Cette diminution est liée à celle de la population des dix premières communes de la région et notamment sur le long terme de Lyon dont la part est passée de 10,1 % de la population régionale à 6,5 % entre 1962 et 2014 (figure 2). À l'inverse, la part des communes de taille intermédiaire (de la 101^e à la 1 000^e place, soit de 1 500 à 10 000 habitants) a nettement progressé, en lien avec la forte croissance des communes en couronne périurbaine. Ainsi, les communes aux 100^e, 250^e, 500^e et 1 000^e rang en 2014 sont presque deux fois plus peuplées que celles situées aux mêmes rangs en 1962.

2 Forte croissance de la part des communes intermédiaires

Part de la population régionale selon le rang de la commune de résidence (en %)



Note de lecture : en 2014, les 11 à 25 premières communes les plus peuplées de la région regroupent 7,1 % de la population contre 7,6 % en 1962.

Source : Insee, Recensements de la population 1962 et 2014

Sources

Les Recensements de population de l'Insee fournissent les populations communales officielles dites « populations légales » en date de référence au 1^{er} janvier de l'année du recensement. Les populations au 1^{er} janvier 2014 sont définies dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2016 et entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Les communes de banlieue progressent dans le classement

Parmi les 50 communes les plus peuplées en 2014, 39 appartenaient déjà à ce classement en 1962. Les 11 communes entrées dans ce classement entre 1962 et 2014 sont toutes en banlieue, dont sept en banlieue lyonnaise. Leur nombre d'habitants a fortement progressé dans les années 60 et 70, suite à la périurbanisation. Cinq de ces 11 villes se situaient au-delà de la 200^e place des communes les plus peuplées en 1962. Villefontaine est ainsi passée de la 2 000^e place du classement de 1962 à la 49^e place en 2014. Elle s'est développée avec la création de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau à partir de 1973. ■

Lyon, troisième ville française

En 2014, Lyon demeure la troisième ville la plus peuplée de France, après Paris et Marseille. Après une diminution de sa population de 1962 à 1990, Lyon retrouve une dynamique démographique. Entre 2009 et 2014, sa population augmente de 1,1 % par an, soit un taux de croissance plus de deux fois supérieur au taux national. C'est le troisième taux le plus élevé parmi les dix plus grandes villes françaises, derrière Montpellier et Toulouse, à égalité avec Nantes. La croissance démographique de Lyon s'est encore accélérée par rapport à la période 1990-2009, tout comme celles de Montpellier et Nantes. Elle se rapproche ainsi de celle de Toulouse.

Si les neuf arrondissements lyonnais étaient des communes, ils seraient tous classés parmi les 50 villes les plus peuplées d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le 3^e arrondissement serait même la 6^e ville de la région et la 42^e ville française. De 2009 à 2014, la croissance de population des 7^e et 8^e arrondissements (+ 3,2 % et + 1,7 %) est supérieure à celle de ville de Lyon et se renforce par rapport à 1990-2009 grâce à la construction de bâtiments résidentiels. À l'opposé, le rythme de croissance de la population des 3^e, 4^e et 9^e arrondissements est inférieur à celui de la ville et se dégrade par rapport à 1990-2009. La population diminue même dans le 2^e arrondissement entre 2009 et 2014.

Définitions

Un **grand pôle urbain** est une agglomération offrant au moins 10 000 emplois. Les communes qui le composent sont soit ville-centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est seule **ville-centre**. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes des pôles urbains qui ne sont pas villes-centres constituent la **banlieue du pôle**.

La **couronne périurbaine** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédactrice en chef :
Sandra Bouvet

ISSN : 2493-1462

©Insee 2016

Pour en savoir plus :

- "La prédominance démographique des plus grandes communes s'atténue", Insee Focus n° 74, janvier 2017
- "Une croissance démographique soutenue en Auvergne-Rhône-Alpes", Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 1, janvier 2016

